Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212201081-20260312-2026_02-DE

Mairie de Lanleff

République Française **Département COTES D'ARMOR**

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice :	10
Présent :	08
Nombre de suffrage :	10

Date d'affichage :

10/03/2026

Convocation envoyée par voie dématérialisée et par courrier :

03/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lanleff s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Josette CONNAN, Maire.

Étaient présents : Josette CONNAN, Audrey MORVAN, Daniel CRENAN, Annick LE MERRER, Adeline LEVEDER, Guy LE LAN, Ludovic LE CALVEZ et Joël KERGADALAN,

Absents excusés : Jérémie COUET et Angélique LE MERRER

Procurations : Jérémie COUET à Audrey MORVAN

Angélique LE MERRER à Ludovic LE CALVEZ

A été nommé comme secrétaire de séance : Daniel CRENAN

D2026_02 ANNULE ET REMPLACE D2025_16 Frais scolaire KERFOT 2023-2024,2024-2025 et 2025-2026

Madame la Maire présente à l'assemblée la demande formulée par la commune de Kerfot concernant la participation aux frais de fonctionnement par élève habitant la commune de Lanleff et scolarisé dans cette école :

- 2023-2024 à hauteur de 530€. Pour 1 enfant scolarisé pour un total de 530€
- 2024-2025 à hauteur de 530€. Pour 1 enfant scolarisé pour un total de 530€
- 2025-2026 à hauteur de 570€. Pour 2 enfants scolarisés pour un total de 1140€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide :

- les montants forfaitaires par enfant des années citées pour les enfants de la commune
- la moitié des montants forfaitaires des années citées lors de garde partagée d'un enfant

La commune ne valide pas les montants demandés car il y a une incohérence, une demande sera effectuée à la mairie de KERFOT pour clarifier la situation avant le paiement.

Fait et délibéré à Lanleff
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance
Daniel CRENAN

MAIRIE DE LANLEFF 22290

La Maire
Josette CONNAN

MAIRIE DE LANLEFF 22290